

TOUR
de
FRANCE™

C'EST MON TOUR
J'AGIS!

A.S.O.
Amaury Sport Organisation

Département du
Lot (46)

Evaluation des incidences
Natura 2000



biotopé

Département	Lot (46)	
Etape(s)	20	
Date	23 juillet 2022	
Nb de ZSC concernées	2	
Nb de ZPS concernées	0	
Maître d'ouvrage	ASO	
Interlocuteur	Karine BOZZACCHI	Mail : KBOZZACCHI@aso.fr Téléphone : 01 41 33 15 15
Biotope, Responsable du projet	Yveline NAVARRO	Mail : ynavarro@biotope.fr Tél : +33467183788

Sommaire

1	Présentation succincte des sites Natura 2000 concernés	5
2	ZSC FR7300902 – Vallées de l'Ouisse et de l'Alzou	6
2.1	Présentation du site	6
2.2	Interaction entre le site Natura 2000 et le tracé du Tour de France	10
2.3	Analyse	12
3	ZSC FR7300906 - Vieux chênes de la Panonnie	14
3.1	Présentation sites	14
3.2	Interaction entre le site Natura 2000 et le tracé du Tour de France	15
3.3	Analyse	17

Préambule

Les sites Natura 2000 sont traités dans l'ordre de leur intersection avec le tracé du Tour de France 2022. Pour chaque site est présenté le FSD (Formulaire Standard des Données), téléchargé sur le site de l'INPN. Il fait référence aux données les plus à jour disponibles et qui sont la référence auprès de l'Union Européenne. On retrouve ainsi pour les sites désignés au titre de la Directive Habitats (SIC), la liste des espèces animales et/ou végétales et celle des habitats à l'origine de la désignation du site Natura 2000. Pour les sites désignés au titre de la Directive Oiseaux (ZPS), on retrouve la liste des espèces d'oiseaux (inscrites à l'Annexe I) à l'origine de la désignation du site. Dans ces tableaux, ont été surlignés en rouge les espèces et habitats potentiellement sensibles aux impacts potentiels du Tour de France (perturbation sonore et visuelle, risque de piétinement, risque de perturbation par les hélicoptères d'espèces en période de sensibilité majeure).

Pour les oiseaux il s'agit ainsi des espèces rupestres (nichant en falaise) c'est-à-dire presque exclusivement des rapaces, les passereaux très sensibles et patrimoniaux (la Pie-grièche à poitrine rose par exemple), les autres espèces en période sensible : période de couvain, ou de nourrissage des jeunes.

Pour les autres espèces animales, le choix est effectué en fonction de l'importance de la population présente, de sa localisation géographique par rapport à la zone de passage du Tour et de la concentration des spectateurs et de sa sensibilité aux effets potentiels.

Pour les habitats sont retenus ceux qui sont sensibles au piétinement, à la pollution par les déchets : milieux humides, certaines pelouses, les milieux dunaires s'ils sont présents sur la zone de tampon et potentiellement les pentes rocheuses. Les pentes rocheuses sont incluses dans la liste des habitats sensibles car elles peuvent constituer un secteur favorable à l'accumulation du public pour la visibilité.

1 Présentation succincte des sites Natura 2000 concernés

Le tableau suivant présente les sites concernés par une analyse des incidences Natura 2000. Il s'agit des ZSC/SIC situées au sein de la zone tampon de 30 mètres et des ZPS situées au sein de la zone tampon de 500 m. Les ZSC/SIC situées en dehors de la zone tampon de 30 mètres ne sont pas concernées par l'analyse car le projet n'est pas susceptible d'entraîner des incidences sur les habitats et espèces ayant justifié la désignation de ces sites.

Type	Code	Nom	Linéaire dans zone tampon 30 m (ZSC) ou de 50 m (ZPS)	Surface dans zone tampon 500 m (ZPS) ou 30 m (ZSC) (ha)
ZSC	FR7300902	Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou	5911 m	27,5 ha
ZSC	FR7300906	Vieux chênes de la Panonnie	554 m	2,1 ha

Remarque : Le document "Roadbook" qui est le carnet de route c'est-à-dire le cahier des charges de réalisation télévisuelle (France Télévisions) a été mis à disposition de BIOTOPE en mai 2022. Ce document intègre donc l'analyse des sites supplémentaires susceptibles d'être survolés par l'hélicoptère TV dans le cadre de la réalisation de ces images.

La totalité des sites concernés par le Roadbook de l'étape 20 se situent dans la zone tampon des 500m, et aucune ZPS n'est concernée.

2 ZSC FR7300902 – Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou

2.1 Présentation du site

Extrait du FSD :

Diversité biocénotique particulièrement élevée. Intérêt majeur des pelouses secondaires correspondant souvent à une mosaïque d'habitats appartenant au Brometalia/Thero-Brachypodion et des habitats rocheux ou rupicoles (parois, éboulis, pelouses primaires de corniche) qui hébergent nombre de plantes en limite d'aire ou en aire disjointe (*Clypeola jonthaspi*, *Iberis saxatilis*, *Leucanthemum subglaucum*, *Mercurialis annua ssp huetii*, *Noccaea montana*, *Scrofularia juratensis*, *Tulipa silvestris ssp australis*). Bois de versant et bois ripicoles abritant également diverses plantes localisées à rares au niveau régional : *Centaurea triumfetti ssp lugdunensis*, *Festuca paniculata ssp spadicea*, *Melica nutans*, *Carex strigosa*, *Gagea lutea*. Intérêt significatif des prairies alluviales (présence localisée de *Lycaena dispar*) et intérêt majeur des milieux aquatiques de l'Ouyse, avec 6 espèces de l'annexe II, aux populations locales encore mal connues.

Très riche entomofaune, comprenant notamment, outre les insectes répertoriés de l'annexe II, nombre d'espèces remarquables d'orthoptères (*Omocestus raymondi*, *Sphingonotus caeruleus*), de lépidoptères (*Brenthis hecate*, *Chazara briseis*, *Euchloe tagis*, *Maculinea arion*, *Satyrus ferula*) et de coléoptères (*Acmaedora pilosellae*, *Barypeithes pyreneus*, *Carabus hispanus*, *Sphenoptera parvula*), en majorité en limite d'aire. Chiroptérofaune diversifiée (au moins 13 espèces présentes dont 6 de l'annexe II), encore insuffisamment connue.

Tableau 1 : Liste des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR7300902

Nom espèce	Code Natura 2000	Statut sur le site	Population	Etat de conservation	Effectif
Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	1324	p	C	B	
Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)	1355	p	C	B	
Écaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	6199	p	C	A	
Flûteau nageant (<i>Lurionium natans</i>)	1831	p	C	B	
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1041	p	C	B	
Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>)	1060	p	C	B	
Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1065	p	C	B	
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088	p	C	B	
Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	1096	p	C	B	
Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>)	1163	p	C	B	
Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)	1220	p	C	B	
Petit rhinolophe	1303	p	C	B	

Nom espèce	Code Natura 2000	Statut sur le site	Population	Etat de conservation	Effectif
(<i>Rhinolophus hipposideros</i>)					
Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	1304	p	C	B	
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	1305	p	C	B	250
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	1308	p	C	B	
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	1310	p	C	B	
Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321	p	C	B	
Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)	1323	p	C	B	

Statut sur le site : p=résidente, r=reproduction, c=concentration, w=hivernage

Population : A=100>p>15%, B=15%>p>2%, C=2>p>0, D=NS

Etat de conservation : A=excellente, B=bonne, C=moyenne/réduite

Tableau 2 : Liste des habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR7300902

Nom habitat-Code N2000	% de couverture	Représentativité du site	Surface relative	Etat de conservation
3150 Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	0,01	D		
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	0,5	C	C	B
5110 Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	0,03	D		
5130 Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	1,56	C	C	B
6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	4,61	C	C	B
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	14,67	A	C	A
6220 Parcours substeppiques de	4,58	B	C	B

Nom habitat-Code N2000	% de couverture	Représentativité du site	Surface relative	Etat de conservation
<i>graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>				
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>	0,01	D		
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>	2,04	B	C	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>	0,59	B	C	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>	1,49	B	C	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>	0,01	D		
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>	0,67	C	C	A
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	0,13	D		

Représentativité : A=excellente ; B=bonne ; C=Significative

Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%) ; B=site très important pour cet habitat (2 à 15%) ; C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

Etat de conservation: A=excellente, B=bonne, C=significative

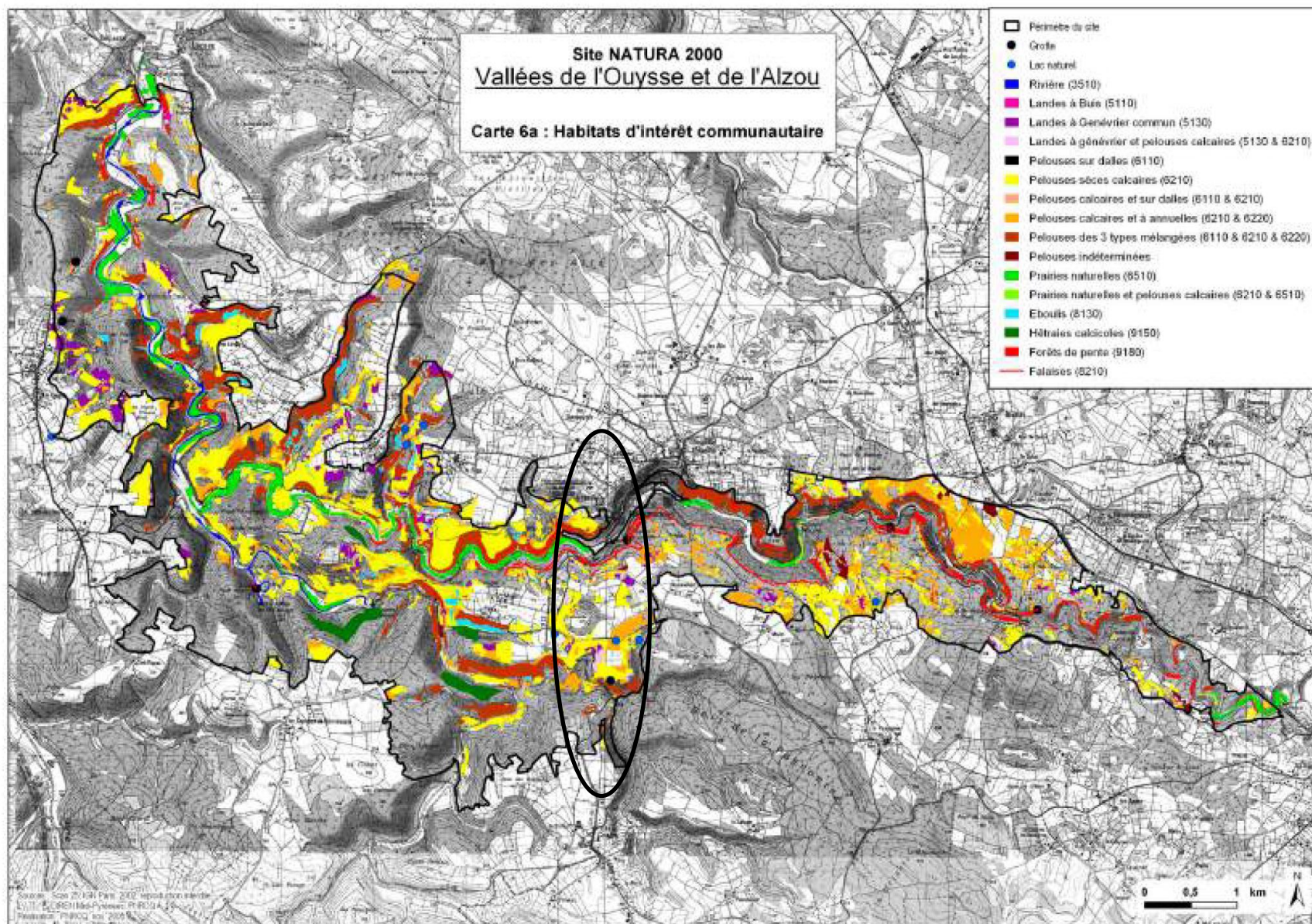


Figure 1 : localisation des habitats d'intérêt communautaire sur le site (source DocOb)

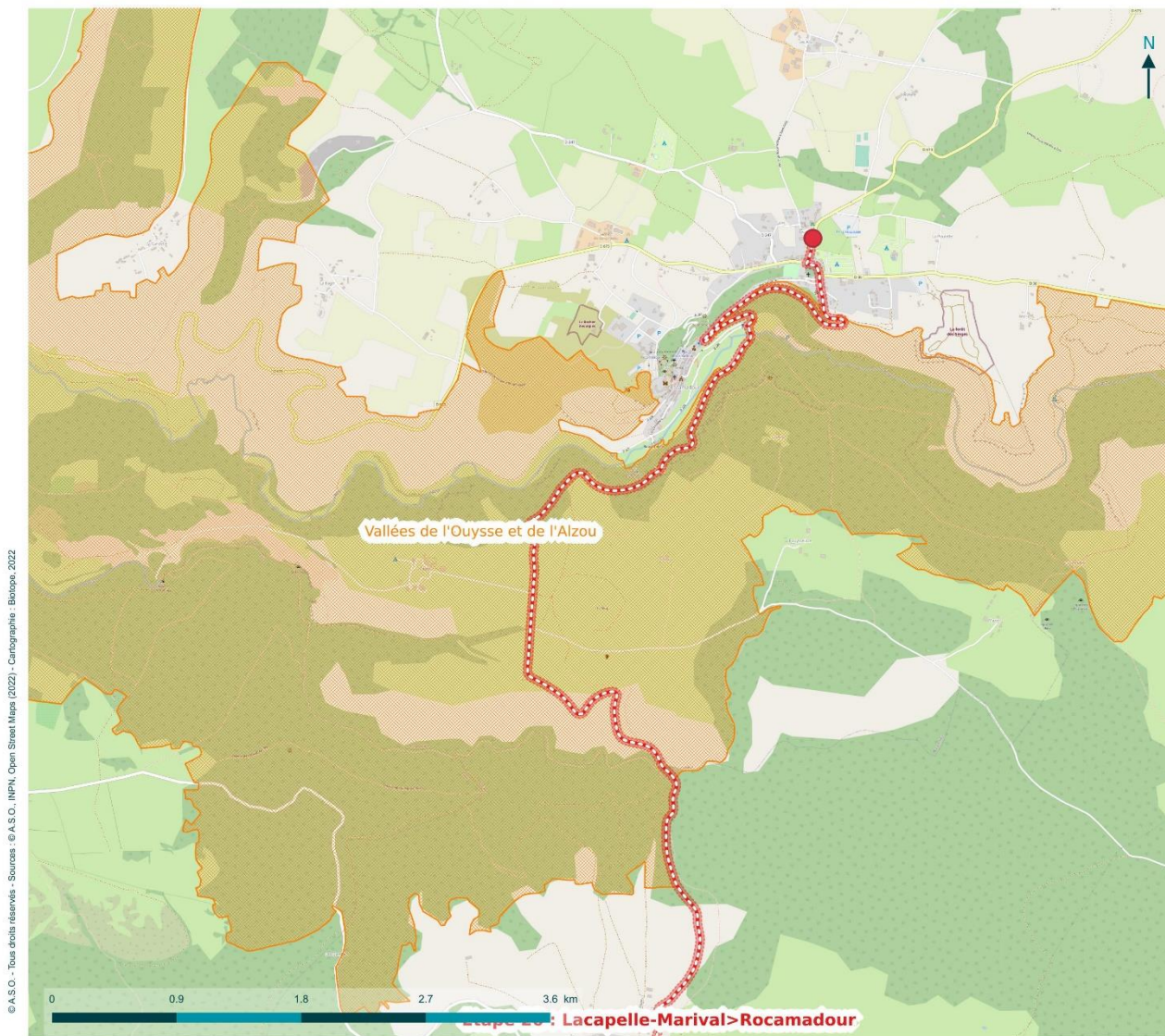
2.2 Interaction entre le site Natura 2000 et le tracé du Tour de France

Cf. carte suivante

Le Tour de France et sa zone tampon de 30 mètres intersectent le site Natura 2000 « Vallées de l'Ouyssse et de l'Alzou» sur un linéaire d'environ 5.5 kilomètres le long de la D18 sur les communes de Couzou, Gramat et Rocamadour.

27,4 hectares du site sont situés au sein de la zone tampon de 30 mètres.

Carte 1 : Intersection entre le site FR7300902 et le tracé du Tour de France



A.S.O.
Amaury Sport Organisation

Localisation du tracé et zones Natura 2000

Evaluation des incidences du Tour de France 2022

Légende

Points d'accumulation

- Arrivée
- Tracé
- Divagation du public (30m)
- Sites Natura 2000 Directive Habitats



2.3 Analyse

2.3.1 Etape (date)

Etape 20 (23/07/2022) Lacapelle-Marival>Rocamadour

2.3.2 Présence d'un point d'accumulation potentiel du public

Le site Natura 2000 est traversé par le tracé du Tour et sa zone tampon. Aucun point d'accumulation potentielle se trouve au sein de la ZSC mais l'arrivée à Rocamadour se trouve à 500m au nord du site. Une accumulation plus dense du public est donc attendue sur la fin parcours, principalement dans la zone urbaine.

2.3.3 Secteur survolé par les hélicoptères

Il s'agit d'un secteur survolé par les hélicoptères « TV » et potentiellement par les hélicoptères « organisations ».

2.3.4 Présence de patrimoine naturel sensible aux incidences potentielles du Tour de France remarques et localisation

L'animatrice Natura 2000 consultée a indiqué un point de sensibilité au lieu-dit Le Cloup - Magès, sur lequel des actions pour la préservation des pelouses sèches sont menées. En effet, des dégradations des pelouses ont été constatées aux alentours du Cloup, suite au passage et au stationnement de véhicules motorisés. Des clôtures ont été installées le long de la route pour empêcher les véhicules de passer, et éviter ainsi le stationnement sauvage.

Localisation des parcelles du projet - Le Cloup/Magès - Rocamadour



En vert le tracé du Tour

En Jaune et rouge les barrières mise en place de façon permanente

Les parcelles concernées sont aux abords de la RD32 semblent favorables au stationnement sauvage, ce qui peut impliquer un risque pour certains milieux sensibles au piétinement. Cependant, aucun point d'accumulation du public n'est attendu sur ce site, seule une accumulation diffuse est attendue en bord de route. Les clôtures déjà installées de façon pérenne vont permettre de limiter les accès aux véhicules motorisés dans le cadre du passage du Tour de France également. Le site sensible étant à plus de 100m du passage du Tour, il est peu probable que des piétons s'y accumulent, le risque de piétinement des pelouses dans le cadre de cette évènement est donc négligeable.

Sur le reste de la ZSC, les habitats naturels dans la zone d'influence de 30m sont principalement des boisements non sensibles au risque de piétinement (cf figure ci-dessous) . De plus les bas-côté et le relief ne sont pas favorables à l'accumulation du public.

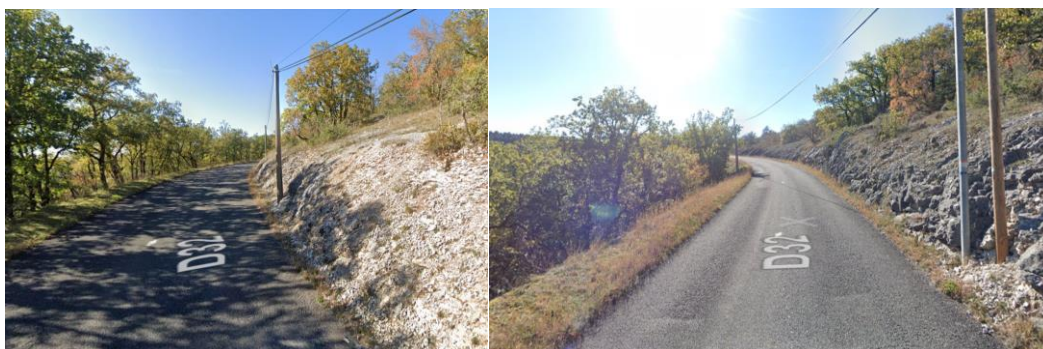


Figure 2 : Vu de la RD32 le long du tracé du Tour

Concernant les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000, celles-ci ne sont que peu concernées par les risques de piétinement et le risque de perturbation sonore et visuel en bord de route. En effet, il s'agit principalement de chiroptères (activité nocturne), d'insectes et d'espèces aquatiques.

2.3.5 Incidence potentielle

Compte tenu de de la sensibilités des milieux au niveau du "Cloup de Magès", un risque de dégradation des habitats naturels subsiste, au regard de la fréquentation inhabituelle attendue sur le secteur, proche de l'arrivée.

2.3.6 Mesures mise en œuvre

Il est ainsi proposé de compléter l'aménagement prévu dans le contrat Natura 2000 par **une mise en défens temporaire et spécifique**, accompagnée d'une **information du public sur le site et ses abords**.

La localisation sera définie par les relais locaux que sont le Département du Lot (signataire du contrat Natura 2000) et le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (animateur du site Natura 2000). Le matériel nécessaire à une mise en défens adaptée des secteurs sensibles identifiés (clôtures mobiles, panneaux d'information) sera fourni par ASO et mis en place par les agents du Parc et/ou du Département. Pour parfaire l'information du public sur les enjeux du site, une communication par voie de presse ou de radio locale pourra également sensibiliser sur les secteurs à enjeux et les comportements à éviter pour les spectateurs.

2.3.7 Incidences résiduelles

Aucune

2.3.8 Ressources consultées

FSD.

DOCOB.

Animatrice Natura 2000

Cartographie IGN et orthophotos (Géoportail).

3 ZSC FR7300906 - Vieux chênes de la Panonie

3.1 Présentation sites

Extrait du FSD :

Coléoptérofaune liée aux vieux arbres d'intérêt exceptionnel, comprenant en particulier, outre les espèces d'intérêt communautaire, le taupin *Ectamenogonus montandoni* actuellement uniquement connu de 3 localités en France.

Tableau 3 : Liste des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR7300906

Nom espèce	Code Natura 2000	Statut sur le site	Population	Etat de conservation	Effectif
Taupin violacé (<i>Limoniscus violaceus</i>)	1079	p	B	B	
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083	p	D		
Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088	p	D		

Statut : p=résidente, r=reproduction, c=concentration, w=hivernage

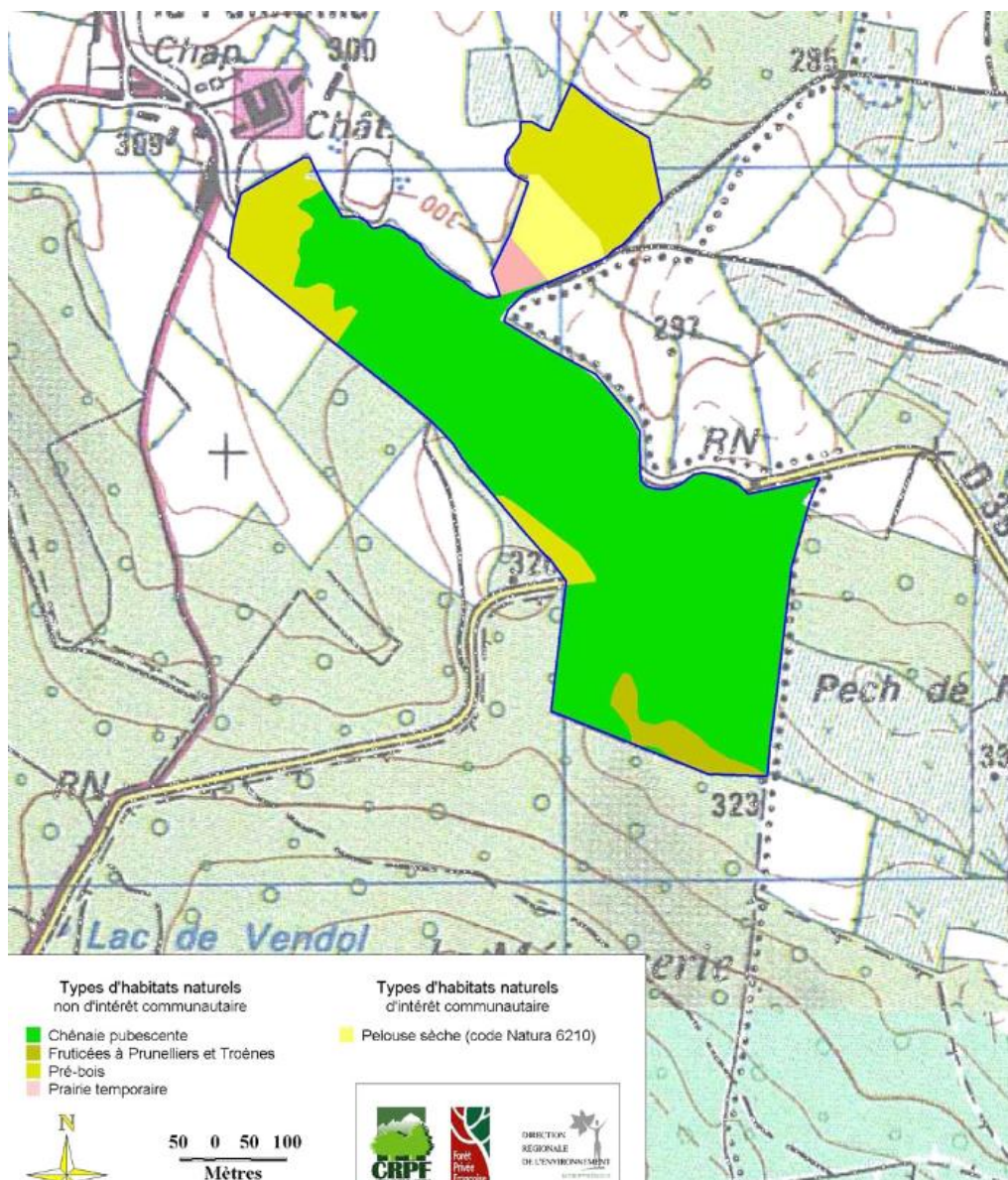
Population : A=100>p>15%, B=15%>p>2%, C=2>p>0, D=NS

Etat de conservation : A=excellente, B=bonne, C=moyenne/réduite

Evaluation globale : A=Excellente : B=Bonne ; C=Significative

Tableau 4 : Liste des habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR7300906

Nom habitat-Code N2000	% de couverture	Représentativité du site	Surface relative	Etat de conservation
<u>6210</u> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	15,08	D		



Carte 2 : Cartographie des habitats naturels de la ZSC

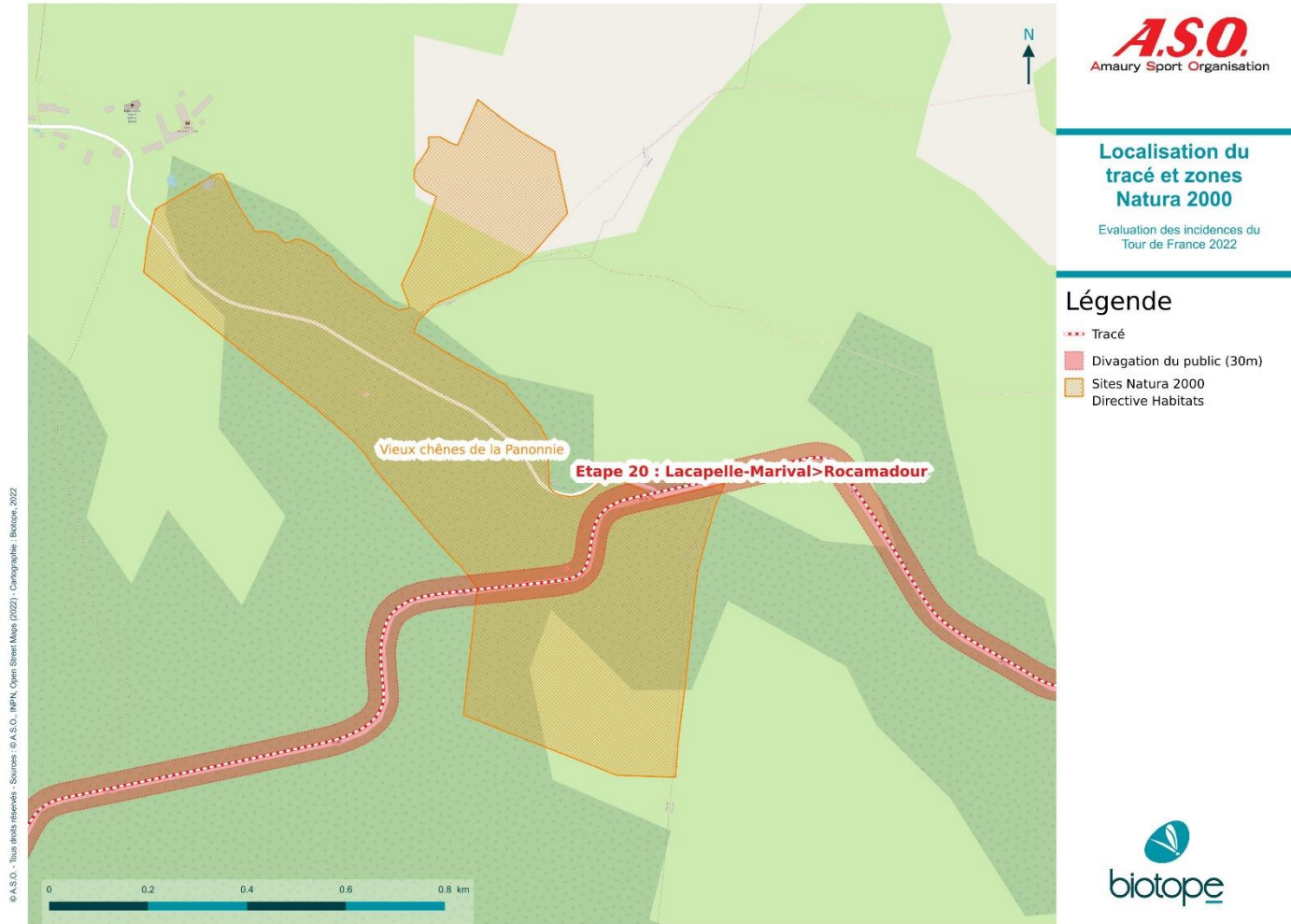
3.2 Interaction entre le site Natura 2000 et le tracé du Tour de France

Cf. carte suivante

Le Tour de France et sa zone tampon de 30 mètres intersectent le site Natura 2000 «Vieux chênes de la Panonnie » sur un linéaire d'environ 500 mètres le long de la D139 sur la commune Couzou.

2,1 hectares du site sont situés au sein de la zone tampon de 30 mètres.

Carte 3: Intersection entre le site FR7300902 et le tracé du Tour de France



3.3 Analyse

3.3.1 Etape (date)

Etape 20 (23/07/2022) Lacapelle-Marival>Rocamadour

3.3.2 Présence d'un point d'accumulation potentiel du public

Aucun point d'accumulation n'est identifié au sein du site Natura 2000.

3.3.3 Secteur survolé par les hélicoptères

Il s'agit d'un secteur survolé par les hélicoptères « TV » et potentiellement par les hélicoptères « organisations ».

3.3.4 Présence de patrimoine naturel sensible aux incidences potentielles du Tour de France remarques et localisation

Aucun habitat naturel d'intérêt communautaire n'est présent en bordure du tracé ou au sein de la zone d'influence de 30m. Les habitats en bordure de route sont des chênaies pubescentes qui ne sont pas sensibles au piétinement et non favorables à l'accumulation du public (cf ci-dessous).

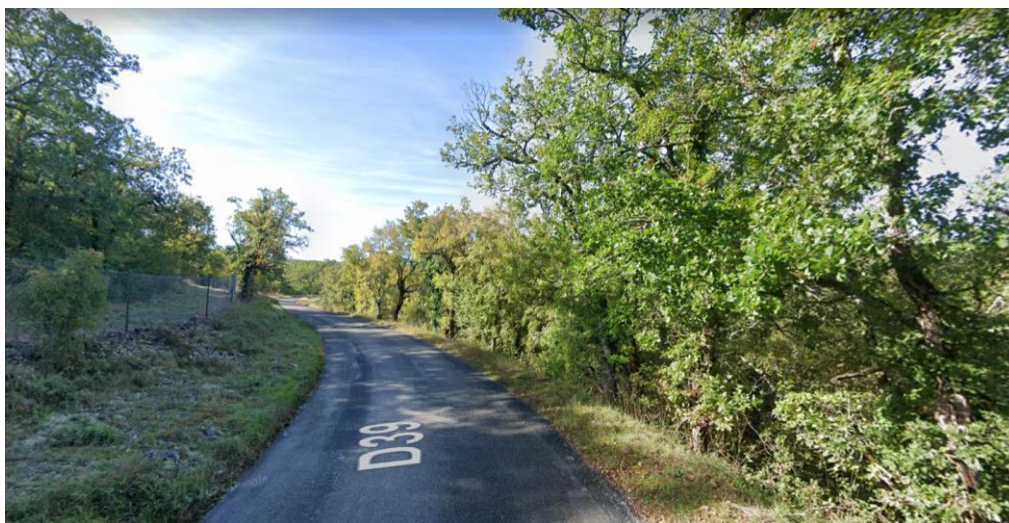


Figure 3 : Boisements de chênes pubescentes en bordure de la RD 39

Concernant les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site Natura 2000, celles-ci ne sont que peu concernées par les risques de piétinement et le risque de perturbation sonore et visuel en bord de route. En effet, il s'agit principalement d'insectes inféodés aux boisements.

3.3.5 Incidence potentielle

Compte tenu de l'absence de zones favorables à l'accueil du public, de l'absence d'habitats ou d'espèces à enjeu de conservation majeur, **aucune incidence significative** n'est prévisible sur les espèces et habitats pour lesquels le site Natura 2000 a été désigné.

3.3.6 Mesures mise en œuvre

Aucune

3.3.7 Incidences résiduelles

Aucune

3.3.8 Ressources consultées

FSD.

DOCOB.

Cartographie IGN et orthophotos (Géoportail)